

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

COMPTE RENDU

Séance du JEUDI 11 JUIN 2020

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : vendredi 5 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 26

SONT PRESENTS :

M. DUPONT, Président,

M. BOUSSIQUET, M. DAMMERY, M. DUCHESNE, Mme LAMBERT, Mme GREAULT-CHIONNA, Adjoint

M. SCHUBNEL, Mme RICHER, M. PELLOT, M. NARDI, Mme GACHET, M. PLOUZEAU, Mme LUMEAU, M. AUCLIN, Mme FONFREDE, M. CHRETIEN, Mme AOUILLE, M. LAPORTE, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE PROCURATION :

Mme GENET	à	M. SCHUBNEL
M. BERTRAND	à	M. BOUSSIQUET
Mme FRANZELLA-SCHOOS	à	Mme LUMEAU
Mme BOURGEOIS	à	M. CHRETIEN
Mme DELAGARDE	à	M. DUCHESNE

ABSENTS EXCUSES :

M. GUILLARD

M. MARCQ

ABSENTE :

Mme CHOUTEAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. CHRETIEN

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 2020-029 Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal
- 2020-030 Approbation du Compte Administratif 2019
- 2020-031 Affectation des résultats du Compte Administratif 2019
- 2020-032 Vote des taux d'imposition pour l'année 2020
- 2020-033 Budget Primitif 2020
- 2020-034 Modification de l'autorisation de programme « voirie 2018»
- 2020-034 BIS Modification de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »
- 2020-035 Prise en charge partielle de frais d'obsèques
- 2020-036 Gratuité des visites de la Chapelle Sainte Radegonde pour l'été 2020
- 2020-037 Gratuité de la grande salle de l'Espace Rabelais à l'association CLAAC
- 2020-038 Plan de relance territorial de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et de ses communes membres

DECISIONS

Le jeudi 11 mars 2020, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18h30, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. le Maire rappelle les règles de fonctionnement des organes délibérants pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire .

- quorum réduit à 1/3 des membres en exercice,
- un membre peut être porteur de deux pouvoirs,
- recours au vote électronique ou par correspondance (hors scrutins secrets) dans des conditions fixées par décret.

M. CHRETIEN est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

FINANCES

2020-029 Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE**, avant le vote du Compte Administratif, le Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal.

2020-030 Approbation du Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **APPROUVE** le Compte Administratif pour l'exercice 2019.

2020-031 Affectation des résultats du Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **AFFECTE** le résultat de la section de Fonctionnement d'un montant de 1 843 569,51 euros comme suit :

- **Affectation de 946 203,21 euros pour couvrir le déficit d'investissement.** Cette somme sera inscrite à l'article 1068 en recettes d'investissement au budget 2020 et fera l'objet d'un titre de recettes.

- **Report du reliquat de 897 366,30 euros en recettes de fonctionnement au chapitre 002.**

2020-032 Vote des taux d'imposition pour l'année 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** pour 2020 les taux d'imposition, identiques à ceux de 2019, ainsi :

- Foncier bâti : 28.25 %
- Foncier non bâti : 71.85 %

2020-033 Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- **APPROUVE** le budget primitif 2020

2020-034 Modification de l'autorisation de programme « voirie 2018 »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **MODIFIE** le phasage des crédits de paiement de l'autorisation de programme « voirie 2018 »,
- **DIT** que les crédits de paiement sont prévus dans le budget primitif 2020.

2020-034 BIS Modification de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- **MODIFIE** le phasage des crédits de paiement de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »,
- **DIT** que les crédits de paiement sont prévus dans le budget primitif 2020.

2020-035 Prise en charge partielle de frais d'obsèques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **DECIDE** de prendre en charge des frais d'obsèques à hauteur de 1520 €,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

2020-036 Gratuité des visites de la Chapelle Sainte Radegonde pour l'été 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** la gratuité de l'entrée de la chapelle Sainte-Radegonde pour l'été 2020.

2020-037 Gratuité de la grande salle de l'Espace Rabelais à l'association CLAAC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **ACCORDE** la demande de gratuité de la grande salle de l'espace Rabelais à l'association CLAAC pour son assemblée générale du 8 juillet 2020.

2020-038 Plan de relance territorial de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et de ses communes membres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le lancement du plan de relance territorial de la communauté de communes et de ses communes membres,
- **APPROUVE** le plan de relance territorial en date du 19 mai 2020, permettant d'en définir les principales mesures et les modalités de mise en œuvre,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

DECISIONS

Décision n° 2020-013 du 19 février 2020 : Conversion d'une concession de terrain dans le cimetière SECHET - concession 1566 - emplacement C12T47

La concession de terrain n° 1566 dans le cimetière communal de Chinon emplacement C12 T47 est convertie pour une période de 30 ans, à compter du 30 août 2019 jusqu'au 30 août 2049.

Décision n° 2020-014 du 13 mars 2020 : Vente de matériel

Est acceptée la proposition faite par Mme Marion CHAMPIGNY d'acquérir un vélo au prix de 15 € (quinze euros).

L'enlèvement du matériel sera effectué par Mme Marion CHAMPIGNY.

Décision n° 2020-015 du 13 mars 2020 : Convention de mise à disposition d'une salle de l'Espace Mendès France au groupe PRO BTP (Protection sociale du bâtiment et des travaux publics)

Est conclue avec le groupe PRO BTP (Protection sociale du bâtiment et des travaux publics) une convention de mise à disposition de la salle n° 1 de l'espace Pierre Mendès France afin d'y exercer sa permanence le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une période de trois années à compter du 7 février 2020.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :

DATE	PRESTATAIRE	OBJET	MONTANT	DUREE
30/01/20	NICOLAS TOUSSAINT	Contrat d'entretien de l'orgue de l'église Saint Etienne	458 € TTC	Année 2020
30/01/20	NICOLAS TOUSSAINT	Contrat d'entretien de l'orgue de l'église Saint Maurice	563,41 € TTC	Année 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 57.

Date de publication : **16 JUIN 2020**

Certifié conforme
Le Maire,


Jean-Luc DUPONT.

